

29. Authenticité de la vie d'Adélaïde. Conclusion de la plaidoirie de Maitre Bellart.

Dans 'Arrestations et Procès de Marie-Adélaïde Champion de Cicé'
Plaidoirie Maitre Bellart p. 39-40

« Mais observez bien la conduite des hypocrites : ils se démasquent eux-mêmes par la discordance qu'ils laissent régner entre leurs maximes et leurs actions. De fastueuses génuflexions dans les temples, dans leur maison, l'égoïsme et l'orgueil ; au pied des autels, la cendre, la haine et les sanglots de pénitence; tous les plaisirs et toutes les voluptés dans leurs délicieuses retraites.

Voilà les hypocrites.

Mais Adélaïde de Cicé ?

Était-elle une hypocrite quand, à l'âge de vingt et un ans, entourée de tous les genres de séduction, elle résistait à la voix enchanteresse des plaisirs, pour aller dans les plus dégoûtants réceptacles de l'indigence, porter à ceux qu'on y voyait languir, et des secours et sa fortune qu'elle leur prodiguait, et ses soins les plus empressés et ses précieuses consolations. Pourquoi eut-elle été hypocrite alors ? Et contre qui se préparait-elle à conspirer il y a 30 ans ?

Était-ce une hypocrite, lorsque s'imposant au nom de la religion toutes les privations du cloître, **elle restait néanmoins dans le monde**, non pour s'y livrer à ses plaisirs, mais **pour y trouver plus d'occasions d'y faire du bien** ; lorsque loin des monastères dont elle suivait les règles sans s'y affilier, elle ne donnait pas, même pour aliment à sa piété noble et désintéressée, l'ambition des dignités ecclésiastiques qu'il lui eut été si facile d'obtenir ?

Était-ce une hypocrite, quand elle allait placer son lit près de celui de **sa femme de chambre malade**, lorsque donnant l'exemple de cette égalité chrétienne qui n'est pas si loin qu'on le croit de l'égalité philosophique, elle rendait, à cette femme, devenue sa semblable par ses maux, des services qui, aux yeux des préjugés d'alors, devaient paraître bien ridicules ? Était-ce une hypocrite, quand, jusqu'à la révolution, elle se condamnait à vivre pauvrement avec sa femme de chambre, dans un couvent, à six cents livres de pension par an, pour assister les individus du reste de sa fortune ?

Était-ce une hypocrite, qui ramassait au Luxembourg **un pauvre couvert de vermine et de haillons**, qui accueillait avec une fraternité si touchante cette **bonne femme du faubourg St Marceau** que, pendant plus de deux mois elle allait panser chez elle de ses propres mains ; qui prodiguait les soins les plus patients et les plus délicats à ce portier couvert de clous, qu'avaient fui les médecins eux-mêmes ?

Était-ce une hypocrite enfin, et obéissait-elle au fanatisme politique, quand elle envoyait des secours à un défenseur de la patrie, un conscrit, comme la mère et la sœur l'ont hier déposé ?

Non, Adélaïde de Cicé n'est pas une hypocrite : **c'est une femme vraiment religieuse ; c'est une femme qui aurait fait adorer le christianisme par tout le monde, si tous ceux qui le pratiquent avaient su l'honorer comme elle.**

Ici se termine, Citoyens Jurés, la défense que j'ai dû vous présenter.

Et qu'il me soit permis de le dire du fond de ma conscience ; si quelque chose a pu me paraître surprenant dans cette affaire, c'est qu'au milieu de ce soulèvement de témoignages incorruptibles, et d'innombrables vraisemblances qui, de toutes parts, sortaient de la vie entière d'Adélaïde de Cicé pour proclamer son innocence, j'ai eu besoin de la défendre : pour qu'elle n'ait point été enlevée, même au soupçon par cette escorte de vertus qui ne l'ont jamais quittée, il a fallu toute l'horreur qu'a laissée après

lui un attentat qui menaçait la patrie entière, et toute la compassion qu'ont inspirée ces touchantes victimes sur lesquelles, dans ce moment, tombent encore mes regards.

Ah ! sans doute qu'elles soient vengées ! Quel est l'homme sans entrailles qui, en les voyant, pourrait ne pas exprimer ce vœu ?

Mais c'est au nom de ces déplorables victimes mêmes, dont aucune, je les en atteste toutes, n'élèvera la voix pour me démentir, que je vous dirai : "Vengez-les avec le sang des coupables"; mais ce ne serait pas pour elles une vengeance, hélas ! Ce serait au contraire un nouveau malheur, un sujet de deuil de plus, si, à leur occasion, dans le sang des coupables, se confondait le sang des innocents.

Le crime du 3 Nivôse a fait des orphelins ; rendez à la société celle qui pendant 30 années entières, fut la mère de tous les orphelins.

Ce crime a fait des veuves ; rendez à la société celle par qui les veuves furent secourues et consolées.

Ce crime a fait des pauvres ; rendez à la société celle par qui il n'y aurait plus un seul pauvre, si cela eut été en sa puissance.

Ce crime a fait des blessés ; rendez à la société celle à qui tant d'infirmes et de blessés ont dû leur soulagement.

Ce crime enfin a frappé même un de nos frères d'armes ; rendez à la société celle qui, dans son universelle charité, sut quelquefois faire arriver d'utiles secours jusqu'à nos défenseurs.

J'ai fait serment, Jurés, de défendre Adélaïde de Cicé en respectant la vérité ; je le jure de nouveau ; j'ai rempli mon devoir.

Vous avez fait serment de n'écouter aucune prévention et d'absoudre l'innocence ; vous remplirez le vôtre ».